

Conférence de presse
Jeudi 17 septembre 2009

PRÉSERVER
notre qualité de vie

COVOITURAGE : Faisons la route ensemble !

Le Conseil général de l'Ain met aujourd'hui en ligne un nouveau site internet dédié au covoiturage : www.covoiturage.ain.fr. Le Département marque ainsi son engagement en faveur de la qualité de vie de ses habitants et de celle des générations futures.



Pourquoi covoiturer ?

• Pour faire des économies

Parce que les déplacements rythment la vie quotidienne de tous, parce que le prix du carburant ne cesse d'augmenter, partager son véhicule avec d'autres personnes permet de faire d'importantes économies.

Exemple : covoiturer à 3 personnes, sur deux trajets journaliers Villars-les-Dombes / Lyon, permet à chaque occupant du véhicule d'économiser 1760 € par an.

• Pour des raisons écologiques

Limiter les déplacements en automobile, c'est prendre soin de son environnement et de l'avenir de la planète.

Exemple : grâce au covoiturage de 3 personnes, sur deux trajets journaliers Villars-les-Dombes / Lyon, 4 tonnes de Co2 n'ont pas été émises.

• Pour plus de sécurité sur les routes

Moins de véhicules sur les routes de l'Ain, permet de limiter les embouteillages et donc de réduire le stress au volant, souvent générateur d'accidents.

• Pour faire des rencontres

Covoiturer, c'est rencontrer de nouvelles personnes, c'est partager le temps d'un trajet un instant de convivialité.

Se faire de nouveaux amis grâce au covoiturage ? Pourquoi pas...



Facilité d'utilisation

- Interface simple : recherche des trajets par lieu de départ et d'arrivée, qu'il s'agisse d'un trajet dans le département ou hors de l'Ain

- Possibilité de visualiser des trajets sans être inscrit

- Site gratuit

- Inscription en quelques clics pour être mis en relation avec d'autres « covoitureurs »

- Accès instantané par mot de passe lors des prochaines connexions

covoiturage.ain.fr
Faisons la route ensemble !

PRÉSERVER
notre qualité de vie

l'ain
Conseil général

ORGANISER VOTRE COVOITURAGE AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN

Votre lieu de départ :

Votre destination : OK

Trajets sur le territoire (cliquez sur la carte pour voir les trajets disponibles)

Mode d'emploi
Comment utiliser le service de covoiturage

Avantages
Présentation du service de covoiturage

Charte
Charte d'utilisation du service de covoiturage

Eco-calculateur
Calcul du carburant et des émissions de CO2

Espace personnel
Identifiant :

Mot de passe :

> mot de passe perdu?
se connecter

Espace entreprises

Vous êtes une entreprise ?
Bénéficiez de notre solution de covoiturage

Découvrez les avantages de notre solution de covoiturage

Evenements

La route du rock été 2006
Lorem ipsum dolor sit amet, consetetur adipiscing elit.

Lézards scéniques
Lorem ipsum dolor sit amet, consetetur adipiscing elit poder palissam miner filis asser.

> TOUS LES ÉVÉNEMENTS

Demiers trajets

- Paris 19 (Paris) > Verdun (Meuse)
- Challans (Vendée) > Moissy Cramayel (Seine-et-marne)
- Paris (Paris) > Grenoble (Isère)
- Challans (Vendée) > Paris (Paris)
- Moissy Cramayel (Seine-et-marne) > Challans (Vendée)
- Paris (Paris) > Challans (Vendée)

Pour des raisons de lisibilité de la carte, seules les villes principales du département sont indiquées.

- un maximum de sécurité :
 - les utilisateurs contactés ne voient que l'identifiant des personnes enregistrées
 - pas de paiement en ligne entre « covoitureurs »
 - échange de messages entre « covoitureurs » via l'interface du site (pas obligation de diffuser son adresse e.mail)

Contact presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 32 32 16

Courriel : communication@cg01.fr

www.ain.fr